

Lettre à ceux qui veulent agir sur leur territoire

Associations signataires :

Géoarchi (Brest)

Urba+ (Institut d'Urbanisme de Paris)

Urba&orbi (Institut d'Urbanisme de Lyon)

A la fin 19ème siècle, alors que les villes grandissaient de manières exponentielles et globalement incontrôlées, des hommes et des femmes, médecins, élus, penseurs, géographes ou architectes se sont mobilisés pour penser une ville meilleure, tournée vers l'homme et le vivre ensemble. Il s'agissait des prémices de l'urbanisme moderne dont le socle, qui demeure toujours le même, repose sur la conviction que la ville est un ensemble complexe et évolutif que l'on doit penser pour et au nom de ses habitants.

Aujourd'hui, de nombreux étudiants s'inscrivent à l'université dans des formations reconnues de longue date auprès des Collectivités Territoriales, en urbanisme, animés par la même conviction et la même volonté de participer au projet commun de construction et de renouvellement d'une cité. En prenant compte des dérives technocratiques, un jeune urbaniste doit avoir conscience qu'aux deux bouts de sa chaîne d'action se trouvent l'élus auquel il apporte une aide à la décision et le citoyen qui vit directement le résultat de ces actions.

Ce sont ces raisons qui nous poussent, nous étudiants en urbanisme à être fiers de notre formation pluridisciplinaire, tournée vers les sciences humaines, sociales, la gestion du territoire, de ses espaces naturels ou encore le montage et le pilotage d'opérations d'aménagement, sans négliger le volet technique. Notre mission est d'anticiper les besoins des populations afin de proposer un développement urbain efficace sur le plan socio-économique et environnemental. Cette vision, nous en sommes convaincus, d'autant plus que les débats issus du Grenelle de l'environnement appellent à une connaissance interdisciplinaire du territoire.

Pourquoi alors, lorsque le besoin est toujours plus grand de faire travailler les acteurs et les métiers entre eux, cherche-t-on à nous opposer entre corps ? Pourquoi nous interdire brutalement le concours d'ingénieur territorial, soit 30% de notre gisement d'emplois ; sous un prétexte de manque de technicité au moment où l'Ecole Nationale d'Application des Cadres Territoriaux rappelle que ce métier ne consiste pas exclusivement à faire de l'ingénierie ?

Cela fait maintenant trente ans que nos formations accèdent à ce concours et le réussissent. On compte aujourd'hui environ 1500 professionnels de la prospective, de la gestion du territoire, du droit du sol, du pilotage et de la conduite de projets en Collectivité et grand nombre d'entre eux sont issus de formations universitaires. A l'heure de l'économie du savoir, nous arrivons à une situation où urbanistes et administrations se privent les uns des autres pour trop bonne compatibilité dans leur vocation.

Cette lettre s'adresse plus particulièrement au CNFPT, avec une copie aux élus impliqués et aux DGS qui considèrent qu'administrer est une noble et précieuse tâche. Êtes-vous satisfait de savoir qu'il est préférable d'être ingénieur généraliste, plutôt qu'urbaniste, pour occuper le poste d'ingénieur territorial, spécialité urbaniste ?

Ce blocage dévalorise le parcours d'étudiants attachés à la chose publique. L'administration territoriale est aujourd'hui dans une situation où elle ne reconnaît pas les diplômés en urbanisme à leur juste valeur. Pour cela nous continuerons à nous mobiliser et à vous alerter sur ce sujet.

Plus globalement nous mettons en garde contre les effets néfastes de cette dévalorisation. A vouloir se payer des urbanistes aux rabais, l'administration ne risque-t-elle pas, d'obtenir une expertise discount ? Combien d'étudiants et d'urbanistes seront encore intéressés par les Collectivités si celles-ci les considèrent mal et donc les rémunèrent mal ? Si la fuite du personnel qualifié vers le secteur privé est d'ores et déjà une préoccupation du secteur public, ce blocage aux concours ne fera qu'amplifier cette tendance. Par cette lettre nous voulons faire prendre conscience qu'il est dans l'intérêt de tous de rendre aux urbanistes une juste place dans les Collectivités Territoriales.